

I) François Bayrou et Marielle de Sarnez quittent le gouvernement



Une enquête préliminaire vise le MoDem sur l'emploi de ses assistants parlementaires européens. Mardi, la ministre centriste des armées, Sylvie Goulard, avait demandé à ne plus faire partie du gouvernement.

François Bayrou, le ministre de la justice du gouvernement d'Edouard Philippe, a annoncé, mercredi 21 juin à l'Agence France-Presse, qu'il quittait le gouvernement. Le président du MoDem n'a pas donné davantage de précisions à ce stade, mais tiendra une conférence de presse à 17 heures. Cette annonce intervient alors que le parquet de Paris a ouvert le 9 juin une enquête préliminaire sur l'emploi des assistants parlementaires européens du MoDem.

« Un choix personnel », « il souhaite se défendre », a réagi sur Europe 1 le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, qui a estimé que ce départ du gouvernement « [simplifiait] la situation » pour Emmanuel Macron.

Quelques minutes après la déclaration de M. Bayrou, mercredi matin, une source du parti centriste a affirmé que la ministre des affaires européennes, Marielle de Sarnez, quitterait elle aussi le gouvernement et prendrait la tête du groupe MoDem à l'Assemblée nationale.

Le MoDem dans la tourmente

La veille, Sylvie Goulard avait demandé à ne plus faire partie du gouvernement. Dans un communiqué, la ministre des armées a fait part de sa volonté de démontrer sa « bonne foi » quant à l'enquête préliminaire visant son parti.

Ce sont donc les trois ministres issus du MoDem qui quittent le gouvernement. Le parti est dans la tourmente depuis quelques semaines pour avoir, comme d'autres formations, dont le FN, payé ses salariés sur des crédits dévolus aux assistants parlementaires des élus européens.

La question de la participation du parti centriste dans le nouveau gouvernement Philippe, qui doit être dévoilé mercredi avant 18 heures, reste pour sa part en suspens.

Le Monde avec AFP

II) Législatives : Amrani cherche des témoins pour son recours contre Valls



Farida Amrani (FI) conteste la victoire de Manuel Valls dans la 1re circonscription de l'Essonne. LP/Arnaud Journois

La candidate (FI) dans la 1re circonscription n'accepte pas la victoire de l'ancien Premier ministre et elle souhaite donner du poids au recours qu'elle va déposer devant le Conseil constitutionnel.

Battue par Manuel Valls de 139 voix dimanche soir, Farida Amrani ne désarme pas. La candidate, qui conteste ce résultat et revendique la victoire dans la 1re circonscription de l'Essonne lance un appel à témoins dans le cadre du recours qu'elle compte déposer devant le Conseil constitutionnel.

« Vous étiez assesseur, scrutateur, participant d'un dépouillement, présent en mairie d'Evry ou même lors de votre passage au bureau de vote et vous avez constaté un élément suspicieux, un comportement étrange, une présence inhabituelle, écrivez-nous », demande-t-elle dans un courriel adressé à ceux qui ont participé à sa campagne.

Un aveu que le dossier est pour l'heure vide ? « Non, assure Farida Amrani. C'est pour avoir une idée de l'ambiance autour de cette élection. On ne veut perdre aucune information. Cela servira à étayer notre dossier. »

Depuis lundi, des militants de la France Insoumise sont en préfecture tous les jours afin d'examiner les PV et les listes d'émargement des bureaux de vote d'Evry où il pourrait y avoir eu des « irrégularités », selon la candidate. A ce stade, la préfecture précise qu'aucun incident n'a été rapporté sur les bureaux d'Evry et de toute la 1re circonscription (Evry-Corbeil).

leparisien.fr

MAIS AUSSI

1) Laurent (PCF) à Mélenchon : « Il faut faire front commun »

Invité de l'émission « L'épreuve de vérité » le sénateur et secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, souhaite que La France insoumise fasse « front commun » avec les communistes à l'Assemblée nationale, sans se prononcer personnellement pour un groupe commun.

Par Laure-Anne Elkabbach

Alors que les relations entre La France insoumise et le Parti communiste ont été plus que tendues durant la présidentielle et les législatives, la question aujourd'hui est de savoir si les communistes vont se réconcilier avec Jean-Luc Mélenchon et aller jusqu'à former un groupe commun à l'Assemblée nationale.

Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste n'a pas voulu se prononcer personnellement sur cette question : « Les députés communistes vont se réunir demain et c'est eux qui vont prendre cette décision. Ce qui est certain, c'est que dans la situation dans laquelle nous sommes - un parlement archidominé par Macron- nous allons être convergents dans le travail sur beaucoup de choses. Il faut trouver des formes de travail communes. Est-ce que cela pourra aller jusqu'à un groupe commun ? C'est les députés qui vont en discuter (...) les députés de la France insoumise et les députés communistes ».

« Front commun »

Le sénateur de Paris a insisté sur le fait que ces deux partis doivent « faire front commun » malgré les différences : « Nos électeurs ne comprendraient pas qu'on ne soit pas ensemble dans la riposte à Emmanuel Macron ».





2) La citation du jour : "On est obligé de supporter ça ?"





Quand @JLMelenchon découvre le drapeau européen dans l'hémicycle... >> http://bit.ly/2sPoX88 #DirectAN

"Un peu désorienté par sa déambulation, Jean-Luc Mélenchon a failli entrer dans l'hémicycle... par la droite !", raconte la Chaîne parlementaire. Une fois assis dans l'hémicycle, le député des Bouches-du-Rhône ouvre grand ses yeux :

"On est obligé de supporter ça?"

De quoi parle-t-il ? Du drapeau européen qui, selon lui, n'a rien à faire derrière la tribune du "parlement de la République française".

tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017

III) A l'Assemblée, le «nouveau monde» fait sa rentrée

Par Mathieu Magnaudeix

Au Palais-Bourbon, les députés font leur rentrée par grappes. Ceux de la majorité minimisent les ennuis judiciaires des ministres démissionnaires ou non. Jean-Luc Mélenchon et les Insoumis lèvent le poing.

« Il est où le pin's ? » Gabriel Attal ouvre le petit sac en cuir que les huissiers de l'Assemblée viennent de lui remettre. Dedans, il y a le règlement, un plan des locaux, un « baromètre », le fameux « pin's » très officiel réservé au député, l'écharpe pour les cérémonies et la cocarde tricolore des élus de la nation, à poser derrière le pare-brise de la voiture.

Pas de pot : le nouveau député LREM des Hauts-de-Seine, un des benjamins de la majorité Macron, se déplace en scooter. Dimanche, Attal, 28 ans, a battu le protégé d'André Santini, l'éternel maire d'Issy-les-Moulineaux, plusieurs fois député et ministre. Son ancienne patronne, Marisol Touraine, dont il fut

l'assistant parlementaire puis le conseiller au ministère de la santé, a mordu la poussière en Indre-et-Loire. Voilà son heure venue. Attal,



Saïd Ahamada, nouveau député LREM des quartiers Nord de Marseille, lors de la séance photo dans l'hémicycle © Guillaume

Toute la semaine, c'est la rentrée à l'Assemblée nationale. Les nouveaux députés arrivent, toujours par la même entrée, escortés par des huissiers impassibles. On leur remet la sacoche du député, la carte SNCF qui permet de voyager gratuit, ils signent les papiers et découvrent l'hémicycle et la ronde journalistes, les tout jeunes et les blasés qui ont vu défiler les majorités.

Face aux médias, les macronistes ne sont pas farouches. Dans les jardins, Sonia Krimi, victorieuse à Cherbourg (Manche), la circonscription de l'ancien premier ministre Bernard Cazeneuve, joue et rejoue pour les caméras la scène du déballage de sacoche. « Marcheuse depuis septembre 2016 » mais dissidente, cette Franco-tunisienne de 34 ans, fille d'un ouvrier de chez Peugeot, a battu au 2d tour le candidat labellisé En Marche!. Depuis, elle est passée au « QG » du mouvement et la voilà intégrée à la « majorité présidentielle ». La diplômée de deux écoles de commerce, « senior consultant en performance industrielle » dans le nucléaire, ne sait pas encore si elle doit intégrer la commission de la défense, comme le font habituellement les députés de Cherbourg, ville connue pour son arsenal. En attendant, elle dit des phrases corporate et étonnantes, comme « l'ascenseur social est en marche ».

Proche de Bruno Le Maire, François Jolivet, élu LR en Indre-et-Loire, a fait la transhumance vers la maison Macron avec le ministre de l'économie. Il pose fièrement pour les journalistes locaux qui l'accompagnent, l'écharpe bleu-blancrouge en travers du costume. Pas tout à fait un bleu : au début des années 1990, Jolivet a été l'assistant parlementaire au Sénat de François Gerbaud, journaliste à l'ORTF devenu parlementaire gaulliste, puis RPR. Il bombe le torse : « Je connais bien le droit parlementaire. » Dans les couloirs, un appariteur relativise les grandes ambitions des uns et des autres : « On sait comment c'est : la loi, c'est 100 députés qui la font et les autres qui appuient sur le bouton. »



Les députés « insoumis » à l'Assemblée, mardi 20 juin © Mathieu Magnaudeix

Au fond de la cour, une meute de caméras progresse lentement : Jean-Luc Mélenchon et les 15 autres élus de La France insoumise font leur entrée. La petite troupe se dispose sur les marches du perron, juste derrière l'hémicycle. « Résistance! », lance Mélenchon, aux côtés de ses lieutenants Alexis Corbière et Éric Coquerel, de la porte-parole d'Ensemble Clémentine Autain, du journaliste/ réalisateur François Ruffin, des élus surprise comme Danièle Obono (Paris), Adrien Quattenens (Lille) ou Loïc Prudhomme (Bègles, Gironde).

Mélenchon cite « le grand Jaurès », trois fois député jusqu'à son assassinat à l'été 1914. « Nous sommes la suite de cette histoire qui recommence », dit-il, jovial et lyrique. À quelques mètres, Martine Billard, ancienne coprésidente du Parti de gauche qui fut députée avoue avoir « pleuré ». « Le résultat est bien là : il va y avoir un groupe, des moyens, du travail collectif et efficace, en lien avec tout le réseau de La France insoumise. » Quelques minutes plus tard, la démonstration de Mélenchon fait jaser et annonce les batailles futures. « C'est un grand tribun, mais il est très clivant, dit Matthieu Orphelin, ancien porteparole de la Fondation Nicolas Hulot et nouveau député LREM de Loire-Atlantique. Moi, je cherche à établir des ponts plutôt que de creuser des fossés. »

Les députés battus, eux, terminent leurs cartons. Dans la salle des Quatre Colonnes, le LR Jacques Myard, connu pour ses sorties sexistes, fait un ultime tour de piste et Jean-François Copé, qui ne s'était pas représenté, claque les dernières bises. Dans quelques jours, les nouveaux élus pourront prendre possession de leurs bureaux, toujours pas distribués. Côté En Marche!, c'est chaotique. Il n'y a toujours pas de secrétaire général du groupe, ce qui perturbe la logistique. Le chef des élus LREM sera élu ce week-end, lors d'un séminaire à huis clos. Emmanuel Macron souhaite qu'il s'agisse de Richard Ferrand, le secrétaire général d'En Marche!, ministre qui sera exfiltré ce mardi lors du remaniement post-législatives, à cause des affaires.



Sonia Krimi, nouvelle députée LREM de Cherbourg © Mathieu Magnaudeix

Ferrand, justement, débarque dans l'après-midi, sans dire un mot sur l'histoire immobilière qui le concerne, ni sur celle du MoDem, qui a provoqué quelques heures avant la démission de la ministre des armées, Sylvie Goulard. « Richard Ferrand a toute la confiance des députés de la majorité », lance Stéphane Travert, député PS réélu dans la Manche sous l'étiquette LREM. Pour le MoDem, il est moins affirmatif.

À mots couverts, il réclame que des têtes tombent lors du remaniement. « Sylvie Goulard ouvre un chemin : notre action doit être guidée par l'exemplarité et la clarté. » Surtout, dit-il, au moment où le Parlement s'apprête à examiner une loi de moralisation politique : Marielle de Sarnez et François Bayrou, suivez mon regard. Ancienne secrétaire d'État de François Hollande, Barbara Pompili, elle, s'emploie déjà à relativiser. « Ce qui sort, c'est l'opacité du passé. C'est un mal pour un bien, mais ça ne déstabilise pas le gouvernement. Il s'agit de queues de comètes. » À moins que l'astéroïde des affaires n'entre plus fortement que prévu en collision avec la toute jeune planète Macron.

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Najat Vallaud-Belkacem : que va-t-elle faire maintenant ?

Salomé Garganne



©AFP

Dimanche, l'ancienne ministre de l'Education nationale a échoué à se faire élire députée dans le Rhône. Elle a affirmé ne pas vouloir pour autant abandonner le "combat politique".

Une dure défaite. Après avoir quitté l'Hôtel de la rue de Grenelle en mai, Najat Vallaud-Belkacem n'est pas parvenue à faire son entrée à l'Assemblée nationale. Dimanche, elle a été battue dans la 6e circonscription du Rhône en n'obtenant que 39,68% contre 60,32% pour son adversaire, Gilles Bonnel, qui se présentait sous l'étiquette La République en Marche. Comme beaucoup de ministres et députés sortants, elle va devoir penser à son avenir.

Malgré ce revers électoral, Najat Vallaud-Belkacem ne semble pas vouloir abandonner la politique. Après l'annonce des résultats dimanche soir, elle a déclaré qu'elle comptait participer au "chemin de la reconstruction pour la gauche". "Je laisse à d'autres l'intermittence des convictions politiques. Cela n'a jamais été dans ma nature. (...) Chez moi, l'engagement politique ne dépend pas d'un mandat. Etre élue ou ne pas l'être, il reste des convictions, des valeurs et des combats. Je compte les mener ici, parmi les miens, aux côtés des Villeurbannais", a-t-elle expliqué devant les caméras des journalistes.

"Retrouver ma famille, me retrouver, me ressourcer, travailler"

Najat Vallaud-Belkacem a également confié faire une "pause", sans dire si elle envisageait une reconversion dans une activité professionnelle ou non. Comme l'indique Le Point, l'ancienne porte-parole de François Hollande, titulaire d'une licence de droit et diplômée de Science po Paris, pourrait travailler comme juriste ou avocate.

Publicité

Najat Vallaud-Belkacem compte en tout cas s'occuper de sa famille et de ses jumeaux, Louis-Adel et Nour-Chloé, 9 ans. "C'est une pause qui m'attend. J'avoue que ce n'était pas l'objectif que je m'étais fixé mais je n'en ignore pas non plus les avantages : retrouver ma famille, me retrouver, me ressourcer, travailler", a-t-elle poursuivi dimanche soir. Son mari a, lui, été élu député. Ce qui pourrait compliquer les plans de l'ancienne ministre souhaitant s'implanter définitivement à Villeurbanne puisque Boris Vallaud devra partager son temps entre sa circonscription des Landes et l'Assemblée à Paris.

planet.fr

V) À l'Assemblée nationale, la droite officiellement divisée en deux groupes

Thierry Solère annonce la création du groupe "Les Républicains constructifs UDI et indépendants"

Romain Hereros Journaliste politique

La recomposition politique est en marche à droite. Ce mercredi 21 juin, Thierry Solère a annoncé la création d'un groupe "constructif" allié à l'UDI, actant de fait la division au sein des Républicains. Ce groupe parlementaire aura pour nom "Les Républicains constructifs UDI et indépendants" et a pour ambition de devenir "la troisième force politique" de l'Assemblée nationale.

"Nous avons constaté que la démarche des Républicains constructifs et la démarche de l'UDI étaient finalement la même, et nous avons décidé de travailler ensemble", a déclaré le député des Hauts-de-Seine.





Pierre Tremblay @tremblay_p
Thierry Solère et d'autres députés LR annoncent la création d'un nouveau groupe
parlementaire.

Aux côtés de Thierry Solère sur l'estrade, le patron de l'UDI Jean-Christophe Lagarde, mais aussi des Républicains s'inscrivant dans la "majorité présidentielle", à l'image de Pierre-Yves Bournazel ou Franck Riester. L'élection du président de ce groupe interviendra mardi de la semaine prochaine, le 27 juin.

Pour le moment, "Les Républicains constructifs UDI et indépendants" comptent une vingtaine d'adhérents, mais ce chiffre pourrait augmenter. "On a bon espoir d'arriver à 40, rien que chez Les Républicains", expliquait l'un d'eux au HuffPost. "Certains UDI nous ont dit qu'ils viendraient mais ils attendent d'avoir une démarche collective pour nous rejoindre", confiait un autre.

huffingtonpost.fr

MAIS AUSSI

3) L'immunité parlementaire, au-delà du droit commun

Antoine Corlay,

L'immunité parlementaire garantie aux députés et sénateurs une sérénité judiciaire dans l'exercice de leur mandat, contrairement à un citoyen ordinaire. Une condamnation reste toutefois possible mais rare en pratique.



Richard Ferrand à l'Assemblée Nationale, le 26 janvier 2015. / Jacques Demarthon/AFP

« Nous, on n'a pas d'immunité ouvrière. » La phrase prononcée par Philippe Poutou lors du débat présidentiel, le 4 avril dernier, avait fait du candidat du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) le dénonciateur en règle du symbole qu'est l'immunité parlementaire. Hier, ce fut à l'adresse de François Fillon et Marine Le Pen. Aujourd'hui, cela pourrait s'appliquer à Richard Ferrand.

Le futur chef de la majorité à l'Assemblée nationale, suspecté de bénéficier d'une immunité parlementaire pour l'affaire des Mutuelles de Bretagne, s'était pourtant déclaré opposé à en bénéficier :



« Un moyen destiné à lui assure l'indépendance »

Cette protection, accordée à chaque député et sénateur, est conçue « non comme un privilège mais comme un moyen destiné à lui assurer l'indépendance et la liberté d'expression nécessaires à l'exercice de son mandat », peut-on liresur le site de l'Assemblée nationale. Il lui permettrait ainsi d'éviter les pressions politiques, judiciaires ou privées, ce qui justifie aussi, par exemple, l'interdiction de recevoir une décoration française durant son mandat.

Ce régime juridique spécial est même reconnu dans l'article 26 de la Constitution en ces termes : « Aucun membre du Parlement ne peut faire l'objet, en matière criminelle ou correctionnelle, d'une arrestation ou de toute autre mesure privative ou restrictive de liberté qu'avec l'autorisation du bureau de l'assemblée dont il fait partie. »

Par ce principe, le parlementaire jouit d'abord d'une « irresponsabilité », le préservant de poursuite judiciaire pour des propos tenus en séance ou en commission sauf dans le cadre d'une séance publique qui le place sous le régime disciplinaire du bureau de l'Assemblée. Un député qui tient des propos injurieux lors d'une interview à la presse sort par exemple de ce cadre. Cette règle est absolue, permanente et perpétuelle, ce qui veut dire qu'elle « s'oppose aux poursuites motivées par les actes accomplis durant le mandat, même après la fin de celui-ci ».

Cette immunité lui acquiert également une « inviolabilité », qui consiste « à éviter que l'exercice du mandat parlementaire ne soit entravé par certaines actions pénales visant des actes accomplis par les députés en tant que simples citoyens. » S'il n'y a pas d'annulation des poursuites en tant que telles, celles-ci sont repoussées lorsque le parlementaire quitte son siège, à la différence de l'irresponsabilité.

Huit levées d'immunité à l'Assemblée nationale depuis 1995

Depuis la réforme constitutionnelle de 1995, seul le bureau de l'assemblée concernée, constitué du président, des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires, peut autoriser la levée de l'immunité parlementaire. Saisi par le parquet via le ministère de la justice, il doit étudier le « caractère sérieux, loyal et sincère de la demande » sans se prononcer sur le fond, une décision qui se fait dans le secret et qui ne peut être contestée en justice.

Une fois autorisée, la levée implique une suspension pour la durée de la session parlementaire des mesures privatives de liberté, comme une garde à vue ou une incarcération. La mise en examen reste pourtant possible.

Sur les 16 demandes formulées entre 1995 et 2016, auprès du bureau de l'Assemblée nationale, la moitié a été autorisée, dont l'une des dernières à l'unanimité des 22 membres à l'encontre de Patrick Balkany. Avant cette période, François Mitterrand fut le premier député de la Ve République à la perdre, en 1959, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de l'Observatoire.

Marine Le Pen en réchappe

Quoique très protectrice, l'immunité parlementaire n'est pas absolue pour autant. Un parlementaire peut faire l'objet « d'une arrestation ou de toute autre mesure privative ou restrictive de liberté » en cas de « flagrant délit de crime ou délit et de condamnation définitive ».

Le Parlement européen, qui fonctionne de la même manière sur ce point, avait par ailleurs levé, à deux reprises, la protection de la présidente du Front national, Marine Le Pen. L'une tient à la diffusion d'images d'exactions du groupe État islamique sur Twitter, l'autre est relative à la plainte en diffamation déposée par

le maire de Nice, Christian Estrosi. Il lui reproche d'avoir affirmé, en mai 2015, qu'il était « un peu complice » des djihadistes de l'attentat qui a frappé la ville, le 14 juillet 2016.

Une troisième affaire, liée aux assistants parlementaires européens du parti, aurait pu justifier une énième levée de son immunité. Désormais élue dans le Pas-de-Calais, Marine Le Pen bénéficiera d'une immunité parlementaire en tant que députée française et non plus européenne. Obligeant les juges à relancer cette procédure judiciaire.

Antoine Corlay

4) PS: jour de dépression à Solférino



Près de quatre heures de débat ! «Il fallait faire dégorger», dit François Kalfon, l'ancien directeur de campagne d'Arnaud Montebourg. Et pourtant, c'était Solférino morne plaine, hier lors de la réunion du bureau national. Abattus par une déroute historique aux législatives, les quatre-vingts membres de la direction du PS, n'avaient même pas l'énergie pour se déchirer.

C'est un Jean-Christophe Cambadélis, Premier secrétaire démissionnaire mais encore en fonction, qui a ouvert les débats à 10h avec un air «déprimé» selon une participante. En une demi-heure de discours, il propose une feuille de route pour le conseil national de samedi prochain. Avec des sujets prioritaires. «I l faut une refondation idéologique qui réponde à la question : qui sommes-nous? Il faut aussi définir un positionnement économique. On se doit aussi à une refondation stratégique. Il faut enfin une délimitation avec la majorité présidentielle.»

Quant à la nouvelle «direction collective» qu'il a annoncée dimanche soir, il en repousse l'échéance : «Je ne crois pas qu'il faille traiter cette question lors du conseil national de samedi sinon on ne parlera que de çà. Mieux vaut attendre un conseil national ultérieur pour la trancher.»

«Le PS est-il encore l'avenir de la gauche ?»

S'engage alors un interminable débat . Pas de mises en cause personnelles ou d'attaques frontales : les socialistes ont bien conscience que les responsabilités du désastre sont partagées. «Honnêtement beaucoup de blabla et peu de propositions concrètes», relève un participant. Encore sonnés, les socialistes ont du mal à se projeter dans l'avenir et à esquisser les traits d'une refondation. «Il faut savoir si on a envie de continuer ensemble. Nous sommes à un moment historique et je ne peux pas croire qu'on n'a plus rien à dire», s'interroge le député battu Eduardo Rihan-Cypel, proche de Vincent Peillon.

Benoît Hamon est absent, mais Guillaume Balas, l'un de ses lieutenants lance : «Le PS est-il encore l'avenir de la gauche ?» Pour les «hamonistes» pas question encore de régler leurs comptes avec les socialistes qui n'ont pas soutenu le candidat à la présidentielle. Ils se réservent pour la démonstration de force qu'ils organisent à Paris le 1er juillet autour de Hamon.

Ne pas voter la confiance à Philippe

En attendant, comme chez Les Républicains, c'est l'urgence qui prime, à savoir le positionnement du PS vis-à-vis de La République en marche et du discours de politique générale d'Édouard Philippe le 4 juillet.

C'est cette échéance qui focalise l'attention des membres du bureau national. David Assouline, Henri Weber, François Rebsamen, l'un des rares anciens ministres à être présent avec François Lamy et Kader Arif, les frondeurs Christian Paul et Laurent Baumel s'expriment. Ils sont près d'une trentaine à prendre la parole. Mais quelle que soit la sensibilité des uns et des autres, un consensus se dégage afin de ne pas voter la confiance au gouvernement d'Édouard Philippe. Pourquoi ? «Parce que le Parti socialiste est clairement un parti d'opposition à la politique menée par Emmanuel Macron», explique l'ancien député «hollandais» de l'Hérault, Sébastien Denaja.

C'est dans ce sens qu'est invité à se prononcer le Conseil national samedi. Mais une formulation, proposée par la direction, pourrait laisser la porte ouverte à un vote d'abstention des députés. Abstention ou vote contre ? Les frondeurs ont déjà choisi. «Il serait bien que le débat de samedi dise qu'on vote contre», surenchérit Jérôme Guedj. Stéphane Le Foll, qui a boudé la réunion, affirme sur Cnews qu'il souhaite «se faire entendre» dans la recomposition de la gauche et qu'il donnera jeudi son opinion sur le débat sur «la ligne» et «l'identité» du PS.

«L'alignement sur Macron, c'est la disparition du PS assurée»

Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale un homme se montre. Une veste noire, un jean noir, la tenue décontractée, Manuel Valls passe sans s'arrêter dans la salle des Quatre colonnes. Dans quel groupe va-t-il siéger ?, lui demande-t-on. Pas de réponse. Mais il tient à montrer qu'il est bien décidé à tenir sa place à l'Assemblée

Rue de Solférino, il est 13h 45, la réunion se termine. Un buffet attend les participants. La déroute électorale se veut conviviale. Les quelques députés réélus filent à deux pas de là, à l'Assemblée. Car ils sont invités à leur première réunion de groupe. Un choc pour ces «rescapés». Dans la salle Colbert, ils ne sont plus qu'une trentaine. Cette enceinte qui avait accueilli une armada de près de 300 socialistes lors de la précédente législature leur paraît bien grande.

À l'ordre du jour, le même sujet obsédant : le vote de confiance au gouvernement d'Édouard Philippe. «Donner sa confiance a priori à un gouvernement dont on ne sait rien, c'est difficile. Et de fait nous n'appartenons pas à la majorité. On a perdu beaucoup des nôtres à cause de la République en marche...», constatait la veille un «survivant» socialiste de ces législatives. En se rendant à la réunion du groupe hier , le «hamoniste» Régis Juanico prédit : «L'alignement sur Macron, c'est la disparition assurée du PS. Il faut que le PS affirme son autonomie, y compris vis-à-vis de la France insoumise.»

Gérard Bapt et sa fourgonnette venue de Toulouse

C'est ce positionnement qui doit être encore affiné jeudi lors de l'élection du président du groupe à laquelle postule Olivier Faure qui brigue sa propre succession à ce poste. Hier, le groupe n'a pas dégagé de position très affirmée.

Deux ex-députés socialistes d'Occitanie hantent encore les couloirs de l'Assemblée. Gérard Bapt a fait monter une fourgonnette de Toulouse pour vider son bureau. Jacques Valax fait également ses cartons en égrenant avec regret le nom de ses collègues victimes de la vague Macron et qui «pourtant avaient bien bossé». «Je rentre ce soir en bagnole, j'ai tout mon temps maintenant.» Déjà bien loin dans sa tête des débats sur la refondation du PS...

Jean-Pierre Bédéï



LAPRESSEENREVUE.EU

5) Mathilde Panot (FI), élue dans la 10e circo du Val-de-Marne



C'est avec 52,22% que Mathilde Panot (FI) a été élue députée de la 10e circonscription, avec notamment un large score de 55% à Ivry-sur-Seine.

« Nous sommes très fiers du travail que l'on a fait. Nous avons eu raison d'aller chercher les citoyens un par un et de faire beaucoup de pédagogie. Cette victoire apporte de la lumière dans ce tableau général assez sombre. C'est le début d'un beau combat, notamment sur la loi Travail », réagit la nouvelle députée, qui sera aussi la benjamine des parlementaires du département, alors qu'elle n'est pas encore trentenaire.



Mathilde Panot @MathildePanot

Je suis élue avec Mourad Tagzout. Merci à tou.te.s. @FranceInsoumise à l'Assemblée, le combat commence ! #LegislativesFI #Circo9410

Législative 2017 Résultats Val-de-Marne du 2ème tour

94.citoyens.com

VI) Le PS ne veut pas soutenir le gouvernement d'Edouard Philippe

Le Bureau national du Parti socialiste a décidé mardi que le groupe PS ne devait pas voter la confiance à Edouard Philippe.



Jérôme Guedj arrive au Bureau national du Parti socialiste mardi matin. (Sipa)

C'était le premier bureau national du Parti socialiste depuis la déroute du parti aux législatives. D'environ 290 députés en 2012, le PS est passé à 30 députés, le pire score de son histoire. Après la soupe à la grimace, le PS devait se prononcer sur le vote de la confiance au gouvernement d'Edouard Philippe

début juillet. Le bureau national de la direction du PS a donc décidé de proposer samedi au Conseil national, le parlement du parti, de ne pas accorder la confiance au gouvernement Philippe. "Ce qui ressort c'est que le Parti socialiste dans les conditions actuelles ne pourra pas accorder sa confiance au gouvernement, puisqu'il est clairement un parti d'opposition à la politique menée par Emmanuel Macron. Nous souhaitons, j'ai l'impression assez largement, que le vote du Conseil national de samedi puisse le dire clairement et unanimement", a déclaré l'ancien député Sébastien Denaja en sortant de Solférino.

La formulation proposée par la direction pourrait laisser la porte ouverte à un vote d'abstention des députés. "Il sera proposé que le fait de ne pas participer à la majorité présidentielle se traduise par le non-vote de la confiance", a expliqué l'ex-député Jérôme Guedj. "Il serait bien que le débat de samedi dise qu'on vote contre", a précisé l'ancien frondeur.

"Donner sa confiance a priori à un gouvernement dont on ne sait rien, c'est difficile"

Environ quatre-vingts personnes ont participé à ce BN qui a duré plus de quatre heures. Parmi eux, quelques rares anciens ministres de François Hollande comme François Rebsamen, Kader Arif ou François Lamy, mais la plupart n'étaient pas présents à l'instar de Stéphane Le Foll ou Najat Vallaud-Belkacem.

Les députés PS doivent également débattre mardi après-midi de la question de la confiance à Edouard Philippe. "Donner sa confiance a priori à un gouvernement dont on ne sait rien, c'est difficile. Et de fait nous n'appartenons pas à la majorité. On a perdu beaucoup des nôtres à cause de la République en marche... On n'est pas obligé d'avoir le syndrome de Stockholm!", ironisait lundi un député rescapé, interrogé par l'AFP. Le groupe, dont Olivier Faure briguera à nouveau la présidence, pourrait s'accorder majoritairement sur une position d'"abstention vigilante".

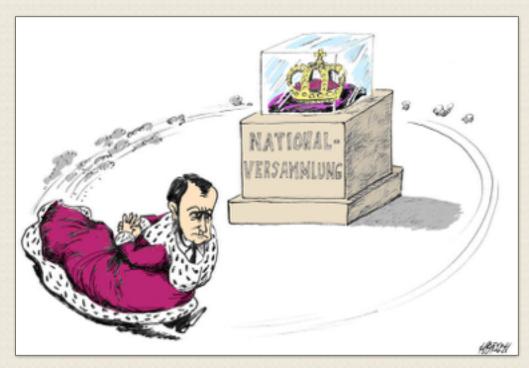
Avant le début du bureau national, les représentants de l'aile gauche du parti, Laurent Baumel, Emmanuel Maurel, François Kalfon, Guillaume Balas, Gérard Filoche, Jérôme Guedj, ont tour à tour à tour plaidé pour voter contre la confiance à Emmanuel Macron. C'est également la position qu'a de nouveau exprimée le nouveau député Luc Carvounas, ancien lieutenant de Manuel Valls. "Je veux être une voix forte aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Qui a deux maisons perd la raison. Je sais pourquoi j'ai un mandat, et je ne vais pas commencer à m'inventer des histoires sur le 'et en même temps'. 'Je vote la confiance et en même temps je suis contre ça et ça', c'est inaudible. Moi je suis un député d'opposition et je ne voterai pas la confiance".

(avec AFP)



VII) La responsabilité immense de "Macron Ier de France"

Courrier international - Paris



Sous la couronne : "Assemblée nationale". Dessin de Horsch, Allemagne.

En remportant la majorité absolue à l'Assemblée nationale, La République en marche permet au président français d'avoir les mains libres pour gouverner. Une situation qui interpelle la presse étrangère.



Malgré un score moins élevé que celui estimé après le premier tour, le résultat des législatives est sans appel : "C'est un chèque en blanc pour Macron", assène le quotidien espagnol ABC, pour qui "il n'existe aucun précédent dans les démocraties européennes à ce qui vient de se passer en France". Le journal madrilène souligne que le président français "était une personnalité à peine connue il y a moins de deux ans et il a réussi à envoyer au grenier les partis qui se sont succédé tout au long de la Ve République".

La République en marche (LREM), avec ses alliés du Modem, peut compter sur au moins 350 sièges à l'Assemblée nationale. Une situation qui donne "les pleins pouvoirs au nouveau roi de France, Emmanuel Macron", estime le journal italien La Stampa. Une métaphore royale reprise par El País en Espagne, qui titre sur "les pleins pouvoirs de Macron Ier de France":

Avec un soutien écrasant, les Français ont transformé l'ancien ministre audacieux en un monarque tout-puissant et la France en une République à parti unique. Le jeune leader a fait le travail, mais les erreurs de ses rivaux lui ont ouvert un boulevard. Ce sont eux les responsables de la forte abstention et du risque pour Macron Ier de tomber dans l'absolutisme."

Les paradoxes français

Ce "tremblement de terre Macron" surprend aussi le Financial Times outre-Manche, qui voyait dans la France d'il y a un an "tous les symptômes d'une sévère allergie aux réformes économiques". Et pourtant, constate le quotidien économique, "après un long et mouvementé cycle électoral, la France a remis ses pouvoirs exécutifs et législatifs à un dirigeant probusiness souhaitant refonder l'économie".

"Macron a gagné parce que la France avait peur du vide créé par la disparition de certains grands partis, par le terrorisme, la crise économique, le grand désordre mondial et l'inconnue que représente la droite nationale-populiste", analyse de son côté le Corriere della Sera, qui évoque le "syndrome bonapartiste des Français". Le quotidien italien admet ne pas savoir "si Macron saura apporter une réponse à ces inquiétudes, mais nous savons que la France a fait un investissement sur sa personne et que cet investissement, dans une Europe de plus en plus interdépendante, est nécessairement aussi le nôtre".

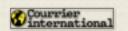
LAPRESSEENREVUE.EU

Le résultat de ces élections procure en effet "une énorme responsabilité pour le locataire de l'Élysée", pointe Le Temps :

Côté politique, Emmanuel Macron va devoir maintenant apprendre à construire. Son parti, qui a laminé ses adversaires, doit devenir une formation politique à part entière. Côté personnel aussi, l'enjeu est énorme : le pire pour le président français serait de se raidir, de se laisser tenter par la face autoritaire sombre que certains lui prêtent déjà. C'est au contraire l'inverse qui est nécessaire."

Car il existe encore des "radicalités à l'œuvre du côté de la France insoumise et du Front national", insiste le quotidien suisse, symbole d'"une colère qui a tout sauf disparu". Marine Le Pen fait d'ailleurs "son entrée à l'Assemblée nationale", comme le titre El Mundo, même si "le parti se prépare à une nouvelle crise en interne en raison de la démobilisation radicale de son électorat" lors des législatives. L'abstention record, à 57 %, sera aussi un problème pour l'exécutif, juge le site d'information burkinabé Wakat Séra : "L'abstention a été la véritable et seule adversaire de La République en marche qui écrase tout sur son chemin et, à ce titre, LREM a du souci à se faire."

Corentin Pennarguear

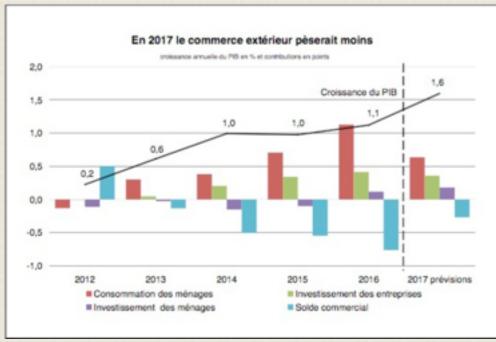


VIII) Croissance française: sous une solidité apparente, les faiblesses demeurent

Par Romaric Godin

L'Insee se félicite de la reprise de la croissance « solide » en France en 2017. Mais si, à 1,6 %, elle pourrait être la plus solide depuis 2011, les fondamentaux de l'économie française demeurent faibles et fragiles. Et la politique envisagée par le pouvoir ne semble pas de nature à inverser la tendance.

« Croissance solide », c'est ainsi qu'est titrée la nouvelle note de conjoncture de l'Insee, parue ce 20 juin. Les conjoncturistes de l'institut se montraient particulièrement enthousiastes au sujet de « l'accélération » de la reprise de l'économie hexagonale. Pour 2017, l'Insee prévoit ainsi une croissance de 1,6 % sur l'année, soit bien plus que les 1,1 % de 2016 et les 1 % de 2014 et 2015. Après 0,4 % au premier trimestre, le PIB devrait progresser de 0,5 % lors des deux trimestres suivants, puis à nouveau de 0,4 % en fin d'année. Si ce scénario se confirme, ce sera effectivement du jamais vu pour l'économie française depuis 2011.



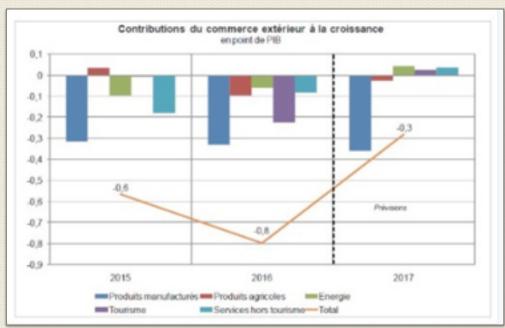
Le PIB français et ses composantes depuis 2012, ainsi que les projections de l'Insee pour 2017 © Insee

Mais la nature de cette accélération laisse-t-elle réellement présager une croissance durable et « de qualité », autrement dit une croissance assise sur des fondamentaux solides ? Ici, rien n'est moins sûr. Car d'où vient ce regain de

croissance?

Pas de la consommation, le moteur habituel de la croissance française. L'Insee prévoit, en effet, un ralentissement de la croissance des dépenses des ménages, assez brutal puisque l'on passerait de + 2,1 % en 2016 à + 1,2 % en 2017. Car si l'emploi va s'améliorer avec la création totale de 222 000 emplois et un recul du taux de chômage en fin d'année prévu à 9,4 % de la population active (contre 9,6 % au premier trimestre), les salaires n'auront aucun dynamisme et l'inflation devrait, du fait des prix de l'énergie, remonter légèrement. Finalement, les salaires réels progresseront faiblement. Dans le secteur privé, la croissance des salaires sera de 1,6 % en 2017, contre 1,3 % en 2016, mais avec une inflation qui passera de 0,4 % à 0,8 %. L'Insee se réjouit que la consommation continue à progresser davantage que le pouvoir d'achat, mais c'est oublier un peu vite que sa contribution à la croissance en 2017 passera de 1,1 point à 0,6 point.

La croissance serait-elle alors soutenue par l'investissement des entreprises ? Mais, là aussi, la croissance des investissements sera moins importante qu'en 2016. Elle passera de 3,4 % à 2,9 % et elle sera portée notamment par la construction (+2 %), plus que par l'investissement industriel (+1 %). Ce chiffre annuel est, du reste, déformé par la très forte poussée de l'investissement au premier trimestre (+ 1,9 %), en raison des décisions opportunistes liées à la suppression annoncée de la mesure de suramortissement à la mi-avril. Pour le reste de l'année, les chiffres sont peu radieux. Surtout, comme on l'a vu, cette croissance de l'investissement reste bien peu en mesure de développer les capacités industrielles du pays, un de ses points faibles principaux. De fait, la contribution de l'investissement des entreprises à la croissance recule donc également, passant de 0,4 à 0,3 point de PIB en 2017. C'est un chiffre assez faible lorsque l'on songe à l'importance des moyens placés par la BCE (60 milliards d'euros de rachats mensuels sur les marchés, prêts à taux négatifs aux banques commerciales, rachats de créances titrisées...) pour faire baisser le taux de financement des entreprises.



Contributions du commerce extérieur à la croissance 2012-2017 (prévisions pour 2017), selon l'Insee. © Insee

D'où vient alors cette « croissance solide » ? D'abord d'une « normalisation » de la situation pour plusieurs composantes du commerce extérieur. La croissance 2016 a été plombée en France par deux éléments « externes » : les attentats de novembre 2015 à Paris, puis de Nice, en juillet 2016, qui ont pesé sur le tourisme. Selon l'Insee, la situation devrait s'améliorer en 2017 et le tourisme devrait à nouveau apporter une contribution positive à la croissance. Même constat pour l'agriculture et l'énergie, handicapées en 2016 par la mauvaise récolte céréalière et par les travaux de maintenance de plusieurs centrales nucléaires. Ceci conduit à une moindre contribution négative du commerce extérieur sur la croissance (de -0.8 point à -0.3 point), ce qui dope la celle-ci. laquelle, rappelons-le, est un flux. Mais ce recul plus mesuré dissimule une situation encore dégradée du commerce extérieur de produits manufacturés, qui empirera. C'est le double résultat de la désindustrialisation, qui renforce les importations, et de l'échec des politiques de l'offre centrées sur la compétitivité externe, qui n'ont pas permis de relancer les exportations. Ce fait n'est pas sans importance, parce qu'il jette bien des doutes sur le caractère fort peu « solide », en réalité, de la croissance française.

Deuxième moteur de la croissance, la reprise de l'investissement des ménages, autrement dit des achats immobiliers. Pour la deuxième année consécutive, ce poste devrait apporter une contribution positive à la croissance et même accélérer cette dernière en y contribuant pour 0,2 point, contre 0,1 point l'an passé. Mais cette reprise dépend évidemment fortement, compte tenu du recul du pouvoir d'achat et de la faiblesse de la croissance salariale, des conditions de financement, autrement dit des taux bas et, donc, de la politique monétaire de la BCE. Si cette politique vient à ce durcir, qu'adviendra-t-il ? L'Insee n'évoque pas ce scénario, mais là encore, la « solidité » de cette croissance est bien fragile dans ces conditions, alors que les économistes prévoient un durcissement de la politique monétaire dès 2018.

On est loin, par conséquent, d'une croissance soutenue et durable. L'économie française bénéficie d'une embellie conjoncturelle et d'une « normalisation » de la situation. Mais les prévisions de l'institut ne prennent pas en compte un certain nombre de données fondamentales. D'abord, l'impact des « réformes » du marchés du travail portées par la nouvelle majorité. La plupart des économistes admettent que ces « réformes » auront, dans un premier temps, des effets négatifs sur la demande. À un moment, précisément, où la consommation montre des signes de faiblesse. C'est donc un vrai risque. De même, ces « réformes » renforcent structurellement, en libérant le marché du travail, le sous-emploi. Et ce sous-emploi pèse sur les salaires et les prix. Au moment où, précisément, l'inflation demeure faible et où les salaires sont sans entrain, ce qui ne manque pas d'inquiéter la BCE. Voilà qui ajoute au risque pour un gain fort incertain, puisqu'on a vu que l'effet des réformes précédentes sur les exportations manufacturières est inexistant.

Une étude auprès des chefs d'entreprise réalisée par l'Insee souligne que le premier « frein » à l'embauche (ressenti par seulement la moitié des chefs d'entreprises) est « l'incertitude économique » (28 % des sondés), et non le « coût et les entraves administratives » (cités par 23 % des sondés). Bref, les « réformes » ne sont pas une « chance », comme on l'entend souvent, mais bien plutôt un risque pour l'économie française, qui souffre d'un problème de demande, comme le prouve la faiblesse de l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), qui est prévue à 0,5 % en 2017, en baisse par rapport à la moyenne de 2016 (0,6 %), alors même que l'énergie s'est renchérie de 6,2 %. Si l'on ajoute à cela l'équation budgétaire, le risque n'en est que plus important, sans que l'on puisse identifier des éléments de solidité structurelle de l'économie pour faire face, puisque le nouveau gouvernement entend réduire les transferts sociaux et donc les stabilisateurs automatiques.

La question de la solidité de l'économie se pose également face au risque de remontée des taux engagés par les banques centrales. On l'a vu : l'investissement des ménages et des entreprises dépend fortement du stimulus de la BCE. Mais surtout, malgré la timide reprise de l'investissement productif, il ne semble pas que la France puisse être en capacité de déployer de nouvelles capacités de production, notamment industrielles. Pire même, comme l'ont souligné les experts de l'Insee, les créations d'emplois dépendent désormais de la faiblesse de la croissance de la productivité. Ce sont donc nécessairement des emplois peu payés. Mais parallèlement, l'absence de productivité obère la capacité de l'économie française de générer de la croissance plus forte dans l'avenir. Or, les « réformes » ne favorisent guère cette productivité. Là encore, la politique à venir pourrait poser un problème grave pour l'économie hexagonale.

Contrairement à ce qu'on entend souvent, le nouveau gouvernement ne bénéficiera pas d'un « état de grâce » économique. L'amélioration de la croissance en cours est certes réelle, mais elle est limitée et fragile, surtout lorsque l'on songe à l'ampleur du soutien monétaire dont elle bénéficie. La demande intérieure est sans dynamique et la France peine toujours à profiter réellement de la demande externe. L'inflation faible rend le processus de désendettement public et privé plus difficiles et douloureux. Or, le taux d'endettement du secteur privé non financier, selon la Banque de France, s'élevait en 2015 à 128,2 % du PIB à la fin 2016, celui du secteur public à 96 %.

Dans ces conditions, la politique envisagée par le gouvernement, alliant réforme et consolidation budgétaire, ne semble pas adaptée aux problèmes réels de l'économie française et aux défis immédiats de l'économie : remontée des taux, inflation structurellement faible et fragilité de la reprise des émergents dépendant d'une immense bulle d'endettement en Chine. Trois défis auxquels la France aura bien du mal à faire face si sa « résistance » liée à son système social est démantelée et si la demande intérieure est affaiblie. Reste à savoir si le gouvernement réussira à financer de vrais plans d'investissement aux niveaux national et européen pour renforcer les structures économiques. C'est ici que se jouera réellement la bataille économique du quinquennat.

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre... La Presse en Revue

DA LLESSE ELL MENDE